

**Analyse des Déterminants de l'Autonomisation
des Femmes dans l'Union Economique et Monétaire Ouest
Africaine (UEMOA)**

**Analysis of Determinants of Women's Empowerment in the West
African Economic and Monetary Union (WAEMU)**

Amel Adon ELLÉ

Doctorant en économie de développement

Université Félix Houphouët Boigny Cocody - Abidjan,

Cote d'Ivoire

Centre de Recherches Microéconomiques du Développement (CREMIDE)

elleamelmsd@yahoo.fr

Date de soumission : 20/03/2022

Date d'acceptation : 16/05/2022

Pour citer cet article :

ELLÉ.A.A. (2022) «Analyse des Déterminants de l'Autonomisation des Femmes dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)», Revue Française d'Économie et de Gestion «Volume 3 : Numéro 5» pp :367– 387.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons

Attribution License 4.0 International License



Résumé

L'objet de cette étude est d'abord d'analyser les déterminants de l'autonomisation des femmes dans l'UEMOA. Pour ce faire, l'analyse est basée d'abord sur la méthode des Moins Carrés Généralisés (MCG) appliquée aux huit (08) pays de l'UEMOA sur la période de 2001–2015 en données de panel et ensuite pour une question de confirmation de la robustesse des résultats, la méthode Fully Modified Least Square Ols (FMOLS) a été également utilisée. Les résultats mettent en évidence que l'inscription des filles à l'école secondaire, la population active féminine sont déterminantes dans l'autonomisation des femmes dans l'UEMOA. Par ailleurs cet article montre que la participation des femmes parlementaires pourrait positivement et significativement agir sur l'autonomisation des femmes. Ainsi, cette étude suggère qu'une prise en compte du respect du quota de 30% par les gouvernants de ladite zone dans la représentativité des femmes dans les instances décisionnelles aura des effets sur l'Indice de la Condition Féminine.

Mots-clés : « Autonomisation des Femmes ; Condition Féminine ; UEMOA »

Abstract

The purpose of this study is first to analyze the determinants of women's empowerment in WAEMU. To do this, the analysis is based first on the Generalized Least Squares (GLS) method applied to the eight (08) WAEMU countries over the period 2001–2015 in panel data and then for a question of confirmation of the robustness of the results, the Fully Modified Least Square Ols (FMOLS) method was also used. The results show that the enrollment of girls in secondary school, the female working population are decisive in the empowerment of women in WAEMU. Furthermore, this article shows that the participation of women parliamentarians could have a positive and significant effect on the empowerment of women. Thus, this study suggests that taking into account the respect of the 30% quota by the rulers of the said zone in the representation of women in decision-making bodies will have effects on the Women's Condition Index.

Keywords : « Women's Empowerment ; Women's Condition ; WAEMU »

Introduction

La problématique de l'autonomisation des femmes constitue depuis ces dernières décennies une priorité pour l'Organisation des Nations Unies (ONU), les Organisations non gouvernementales (ONG) et les gouvernements nationaux. Par sa complexité, elle pose de nombreux défis aux professionnels du développement (sociologues, agents de développement local, etc.) et de la protection sociale. Les années 1970 à 1990 représentent une période charnière dans les différentes tentatives de prise en charge des questions liées à l'autonomisation des femmes. Parmi ces moments phares, on peut retenir les conférences de Mexico 1975, Copenhague 1980, Nairobi 1985 et Pékin 1995 (Nations Unies, 1996)¹. Malgré ces efforts et les progrès effectués, vingt ans après Pékin, la situation des femmes semble encore peu reluisante et mérite une réelle amélioration.

Ainsi la question de l'intégration des femmes dans toutes les actions de développement devient encore une nécessité. C'est en cela que les facteurs explicatifs de l'autonomisation des femmes deviennent un sujet d'actualité de plus en plus débattu tant dans les milieux politiques que dans la communauté des économistes. Cela atteste que les femmes jouent un rôle primordial dans la bonne marche des familles. Or, leurs conditions de vie socio-économique interrogent sur la prise en compte de leurs besoins. Selon les études la mesure de l'autonomisation se fait à travers des indices ou de variables susceptibles de capter celle-ci. A cet effet, de nombreux auteurs comme Sourang, Beaudoin et Carey-Bélangier (1998) au Sénégal, Abrar-ul-haq (2017), Moghadam (2005), Gueye (2013) se sont intéressés aux déterminants de l'autonomisation des femmes. D'autres ont également mis l'accent sur certaines variables qui n'influencent pas de façon déterminante l'autonomisation des femmes (Lachaud, 1997, p. 81).

Dans les pays en développement en général, et en Afrique de l'Ouest en particulier, les questions d'autonomisation des femmes suscitent un grand intérêt. Malheureusement, très peu de publications sur les déterminants de l'autonomisation des femmes ont été faites. Cette étude répond alors en partie à cette insuffisance théorique et empirique.

En effet, la zone UEMOA constitue une union économique et monétaire très importante en Afrique. De même elle représente une zone stratégique dans le processus de développement économique et social du continent africain. Pour cette raison mener une telle étude se présente

¹ « Autonomisation des femmes vulnérables participant au Programme national de bourses de sécurité familiale (PNBSF) du Sénégal, demeurant dans la commune de Saint-Louis », Mémoire, Inthy Sangaret, 2020

comme une nécessité et constitue un enjeu capital non seulement pour ces pays mais aussi et surtout pour toute l'Afrique

Selon Samarakoon (2015) ; Senftova et al. (2005), il existe dans la littérature des variables ayant un effet catalyseur dans la détermination de l'autonomisation des femmes dans la plupart des pays développés. Cette étude essaie de vérifier ce constat pour les pays de la zone UEMOA. Ainsi, les questions centrales de cette réflexion peuvent être formulées comme suit : Quels sont les déterminants de l'autonomisation des femmes dans l'UEMOA ? Au regard du contexte socio-économique de cette sous-région africaine, existe-t-il des pistes de solutions susceptibles de booster l'autonomisation des femmes ?

L'objectif de cette étude est d'identifier les variables jouant un rôle déterminant dans l'autonomisation des femmes dans l'UEMOA. En d'autres termes, quels sont les éléments catalyseurs de l'autonomisation des femmes ? Aussi s'agira-t-il de mettre en œuvre une triple logique économique, sociale et politique relative à l'ensemble des variables captant le niveau d'autonomisation des femmes.

Cette étude se structure de la manière suivante : après une revue critique de la littérature émaillée d'études théoriques et empiriques qui a permis de cerner les contours du sujet ; il sera question de faire un examen de l'évolution de l'indice de la condition féminine.

La présentation du cadre méthodologique permettra d'aboutir à des résultats qui feront l'objet d'une interprétation et d'une conclusion.

1. Revue de littérature

L'autonomisation de la femme est perçue comme l'ensemble des changements nécessaires pour qu'une femme puisse jouir de tous ses droits fondamentaux : les effets conjugués concernant à la fois ses propres aspirations et capacités, l'environnement qui influence ou dicte ses choix, ainsi que ses interactions quotidiennes avec cet environnement. Egalement certains auteurs voient l'autonomisation comme un but à atteindre par le développement ou comme le processus résultant à l'avenue de changements (ONUESC, 1995, p.7-8).

En cela, la situation d'autonomisation de la femme constitue un sujet d'actualité qui captive à la fois l'attention de la communauté scientifique et des autorités politico-économiques. Bien que la littérature sur l'autonomisation de la femme ait fait l'objet d'un nombre conséquent de travaux appliqués pour la plupart sur des pays occidentaux [(Malhotra 2005) ; Prins (2001)], on déplore la rareté d'études semblables consacrées au pays en développement. De ce point de vue, les différentes approches de l'autonomisation des femmes ne semblent pas faire l'unanimité dans la communauté scientifique. A cet effet, un certain nombre d'auteurs ont

accentué leurs études sur les fondements théoriques de l'autonomisation des femmes en mettant en lumière les déterminants de l'autonomisation des femmes. Ainsi l'étude menée par Sourang, Beaudoin et Carey-Bélangier (1998) au Sénégal a montré que la variable éducation avait une réelle influence sur la capacité d'insertion économique des femmes.

De même certains comme Abrar-ul-haq, 11 Jali, & Islam, (2017) ; Kabeer (2005) ; Samarakoon & Parinduri (2015) soulignent que L'éducation contribue à la capacité réflexive des femmes, augmente leur bien-être, leurs capacités de prise de décision et favorise leur indépendance socio-économique.

Aussi l'acquisition de compétences, de connaissances et de savoir-faire technique par le biais de l'éducation et de la formation joue-t-elle un rôle clé dans l'autonomisation économique de la femme. Ainsi des études transnationales ont révélé que chaque année additionnelle de scolarité primaire pour une fille a des effets positifs directs sur son avenir : salaires accrus, nombre d'enfants moindre, probabilité réduite d'un mariage à l'adolescence².

Au-delà, des auteurs tels que Moghadam & Senftova (2005) ont montré que les femmes accèdent moins aux emplois rémunérés. Pourtant, leur participation économique est considérée comme une des conditions pour réaliser leur autonomisation. Ces différentes initiatives vont faire évoluer légèrement le niveau de représentativité des femmes dans les instances de décision (Sow, 1995 ; Gueye, 2013).

Par ailleurs, Bacqué et al. (2013) soulignent que l'aspect économique est l'un des aspects les plus visibles de l'autonomisation, grâce notamment à son aspect tangible et mesurable car l'argent constitue l'un des principaux moyens d'accéder aux ressources.

Gueye (2013) montre également que l'adoption de la Loi sur la parité en 2010 au Sénégal favorise la participation des femmes sur le plan politique au même titre que les hommes.

Aussi l'inclusion des femmes dans les processus décisionnels de leurs familles, de leurs collectivités et de leurs gouvernements est-elle directement liée à l'amélioration de leurs conditions de vie, puisque cela leur donne l'occasion d'influencer des processus qui jouent sur leur bien-être³. Et pourtant, partout au monde, les femmes demeurent sous-représentées à tous les niveaux du pouvoir, en particulier dans la plupart des ordres de gouvernement.

À l'échelle mondiale, les femmes ne comptent que pour 17 p. 100 des responsables élus dans les parlements et les ministères nationaux. Encore moins de femmes ont réussi à atteindre les

² The Chicago Council on Global Affairs, 2011.

³ UNECE 2012.

plus hauts échelons gouvernementaux. En 2010, sur les 150 chefs d'État élus dans le monde, seulement 7 étaient des femmes; sur les 192 chefs d'État, seuls 11 étaient des femmes⁴.

Toutefois, les limites pertinentes de ces fondements théoriques sont perceptibles dans les travaux de Hall (1992) qui avance que l'occupation d'un travail extérieur n'est pas la seule forme de contrôle économique possible dans le processus d'autonomisation. En effet, plus que la possession, c'est le contrôle et le droit de regard qui importent. Ainsi, une femme qui s'occupe uniquement de la vie domestique pourrait très bien être financièrement indépendante si elle a un droit de contrôle sur les revenus de la famille qu'elle peut utiliser à sa guise sans être soumise à une autre autorité.

Au-delà de toutes ces oppositions d'idées, la théorie sur les déterminants de l'autonomisation des femmes fournit des outils et pistes d'analyse économique qui permettent de mieux cerner l'analyse des déterminants de l'autonomisation des femmes. Dans cette dynamique, la littérature économique informe sur les déterminants de l'autonomisation des femmes dans l'UEMOA.

Les contributions scientifiques relatives à la mesure et à l'appréciation de l'autonomisation des femmes sont nombreuses. Les auteurs comme Samarakoon & Parinduri (2015) soulignent l'existence de déterminants de l'autonomisation des femmes. De la même manière, l'autonomisation des femmes est-elle parfois mitigée à cause de l'effet de certaines institutions sociales. En d'autres termes, les institutions traditionnelles peuvent entraver l'accès des femmes aux ressources (terre, crédit et capital) et limiter le développement du capital humain et social. Cependant, de façon globale d'autres auteurs prennent le contre-pied ; c'est-à-dire, montrent l'effet positif de certaines variables sur l'autonomisation des femmes. Cette assertion est défendue par les auteurs comme Sourang, Beaudoin et Carey-Bélangier (1998) qui ont mené des réflexions sur l'impact positif de l'éducation sur l'autonomisation des femmes à travers le rôle économique de la femme dans le processus du développement.

Pour de nombreux économistes, l'autonomisation des femmes présente d'autres cas de figure. Les études d'Abrar-ul-haq (2017) montrent en effet qu'une meilleure intégration économique de la femme dans le processus de développement peut avoir des effets sur son autonomisation. Ceci dit, la question des déterminants de l'autonomisation des femmes existe. Dans une étude mettant en exergue les effets mitigés de l'autonomisation en question, Sharman et al. (2008) expliquent qu'en l'absence de politiques appropriées de l'autonomisation des femmes à travers

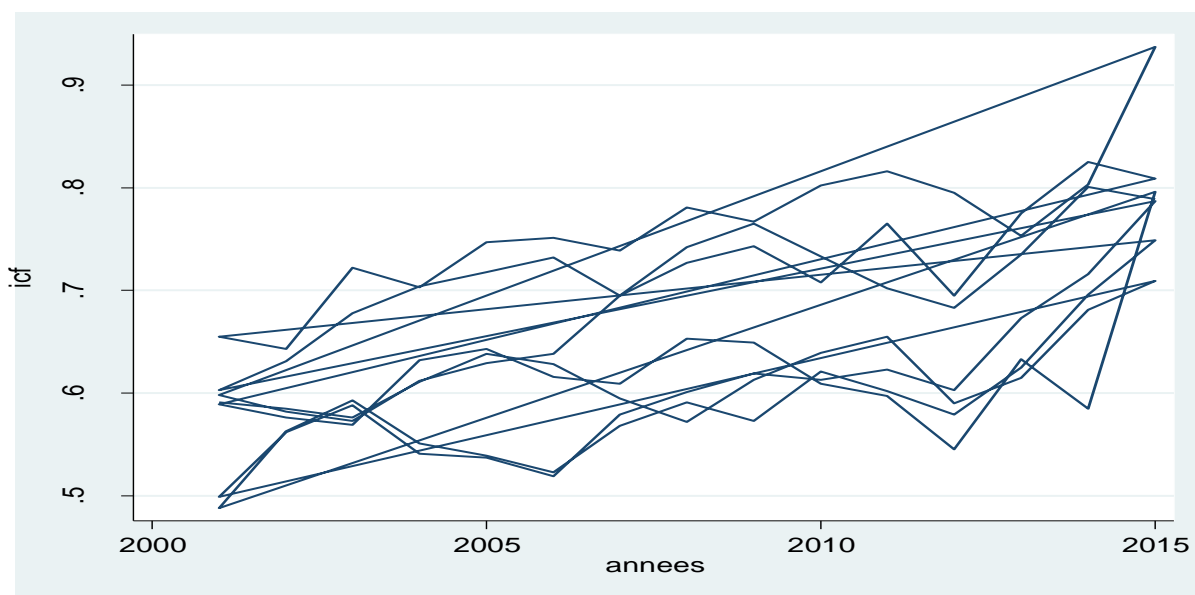
⁴ UN DAES 2010

une réduction du fossé entre femmes et hommes, l'autonomisation de celles-ci, impacterait positivement leur bien-être.

Des études relatives à l'autonomisation des femmes en Afrique ont été aussi menées. En effet, Sohail (2014) a montré que les femmes ont encore des obstacles dans l'obtention de leurs droits. Cela explique en partie que l'Afrique et particulièrement la zone UEMOA constitue un ensemble de pays dans lesquels cette autonomisation n'a pas encore atteint un niveau avancé. Pour cette raison la plupart des pays africains en font aujourd'hui leur priorité eu égard à ces effets mitigés relatifs à certaines institutions traditionnelles. En fonction de ce qui précède, il apparaît qu'il y a nécessité de faire mention de l'existence des déterminants de l'autonomisation des femmes. A ce titre, la présente étude donne lieu à une analyse des déterminants de l'autonomisation des femmes dans l'UEMOA. Ainsi, quel état des lieux est-il possible d'établir sur les déterminants de l'autonomisation des femmes dans les pays de la zone UEMOA ?

2. Examen de l'évolution de L'indice de la condition féminine dans l'uemoa

Graphique 1 : Evolution de l'Indice de la Condition Féminine (ICF)



Source : l'auteur à partir de STATA 14

A l'analyse de ce graphique, il ressort que certains pays de l'UEMOA ont des indices de la condition féminine relativement identiques sur la période 2001 - 2015 à l'exception de la Côte d'Ivoire et du Sénégal. Des pays comme le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Togo ont des indices dont les valeurs varient de 0,59 à 0,62 sur la période 2001-2006 avant de baisser et de connaître après une tendance haussière jusqu'à 0,72 en 2015. Il convient également de

souligner que l'indice de la condition féminine de ces pays cités ci-dessus évolue de la même manière. Quant aux pays comme la Côte d'Ivoire et le Sénégal l'ICF évolue jusqu'à atteindre des valeurs de 0,81 et 0,82. Mais il faut préciser que sur la période d'étude, ces pays ont connu à la fois des tendances baissière et haussière. En effet l'ensemble des pays de l'UEMOA ont mis en place ces dernières années des politiques de promotion de l'autonomisation des femmes volontaristes aux fins d'améliorer les conditions de vie des femmes. Malgré tous ces actions, des efforts restent encore à faire pour avoir les résultats escomptés.

3. Méthodologie

Cette section présente le modèle théorique, le modèle économétrique et les variables indicatrices de l'autonomisation des femmes et de gouvernance. En effet dans le modèle économétrique, il s'agira d'aborder la technique d'estimation en MCG avec un modèle à effets fixes ou aléatoires en panel simple et les données et sources.

3. 1. Le modèle théorique

Les travaux en question ont analysé les déterminants de l'autonomisation des femmes dans différents pays et régions. En revanche, d'autres ont impliqué des indices distincts différents et variables dans leurs études. À titre indicatif, on peut se référer aux contributions récentes de Kraay (1998) et de Salins (2005)⁵ qui analysent les inégalités de genre et l'autonomisation des femmes. À la suite de Kraay (1998) et de Salins (2005) qui ont proposé un modèle sur les inégalités de genre et l'autonomisation des femmes dans l'UEMOA, nous considérons le modèle théorique suivant :

$$icf = \beta_i + \delta_t + Y_{it} * b + \varepsilon_{it} \quad (1)$$

icf : représente l'indice de la condition féminine du pays i , l'année t

β_i et δ_t désignent respectivement l'effet fixe individuel et l'effet fixe temporel

Y_{it} : représente le vecteur des variables indicatrices de l'autonomisation des femmes et de gouvernance du pays i , l'année t ; ε_{it} : représente le terme d'erreur

3. 2. Le modèle économétrique

Sur la base du modèle théorique, nous utilisons la méthode d'estimation des moindres carrés généralisés à travers un modèle à effets fixes ou aléatoires. De ce fait, nous analyserons les

⁵ « mondialisation et inégalités de genre chez les populations des états membres de l'union économique et monétaire ouest africaine (uemoa) », Groupe de Recherche en Économie et Développement International (GREDI), Marie Suzanne BADJI, Mars 2008,

raisons du choix de cette technique d'estimation. Puis, nous présenterons les données et leurs sources.

3. 2. 1. La technique d'estimation

Les données de panel, ou données croisées, possèdent les deux dimensions précédentes. Elles rapportent les valeurs des variables considérées relevées pour un ensemble, ou panel, d'individus sur une suite de période. Pour la représentation, on utilise une notation à deux indices : X_{it} note l'observation de la variable X pour l'individu i à la période t . Quand c'est l'individu observé (i) qui est fixé, on obtient la série chronologique, ou coupe longitudinale, de l'individu, tandis que quand l'on fixe la période examinée (t), on obtient une coupe transversale, ou instantanée, pour l'ensemble des individus. On distingue le panel cylindré et non cylindré. Le panel cylindré (balanced) est un panel où les observations de tous les individus sont disponibles pour exactement les mêmes dates T .

Lorsqu'au moins une observation temporelle n'est pas disponible pour un individu par rapport aux autres, on parle de panel non cylindré. Pour la compréhension, considérons l'équation économétrique suivante : $Y = b X + \varepsilon_{it}$ (2)

Avec Y la variable endogène ou expliquée, et X , la variable explicative et le résidu ε .

L'équation économétrique en données de panel s'écrira : $Y_{it} = b X + \varepsilon_{it}$ (3)

Avec $i = 1, \dots, n$ et $t = 1, \dots, (T)$

On suppose que : ε_{it} est une perturbation aléatoire et centrée ($\varepsilon_{it} = 0, \forall i, t$)

Les variables X_{it} sont indépendantes de ε_{it} . Les variables explicatives sont non colinéaires. Différents modèles peuvent s'appliquer aux données de panel. On citera comme exemple le modèle à effets fixes et le modèle à effets aléatoires et le choix entre ces deux modèles sont fonction des considérations suivantes : -La nature de l'effet individuel ; -Le nombre d'unités statistiques ; -La nature de l'échantillon ; -Le type d'induction qu'on veut faire

Le modèle à effets fixes : on suppose l'uniformité des coefficients d'un individu à l'autre sauf pour le terme constant dans ce modèle : $Y_{it} = \alpha_i + X_{it} b + \varepsilon_{it}$ (4)

α_i est l'effet individuel (constant dans le temps mais propre à chaque individu). α_i est appelé « effet spécifique » de l'individu i , il permet de capter l'hétérogénéité individuelle. Les α_i sont considérés comme des paramètres fixes à estimer avec b . Ce modèle a un seul effet spécifique. L'estimateur défini sur ce modèle est appelé « Within »

Le modèle à effets aléatoires : $Y_{it} = X_{it} b + \varepsilon_{it}$ (5)

Ici la prise en compte d'un effet spécifique n'est effectué qu'au niveau du résidu ε_{it} .

On a : $\varepsilon_{it} = \alpha_i + \mu_{it}$ (8) ; Où α_i et μ_{it} sont des perturbations aléatoires non corrélées.

L'erreur de l'équation est composée de deux parties : α_i (Effet individuel) ; μ_{it} (Effet résiduel)

D'où le nom de modèle à « erreurs composées ». Dans ce modèle, on considère α_i comme aléatoire, il ne s'agit nullement d'une constante propre à chaque individu, mais d'une perturbation propre à chaque individu. L'estimateur défini sur ce modèle est appelé « MCG ». Par ailleurs l'objectif de l'étude étant d'analyser les déterminants de l'autonomisation des femmes dans l'UEMOA, donc des variables nous permettant de la capter et l'incorporation de quelques variables de gouvernance. Nous régresserons ces variables sur l'Indice de la Condition Féminine (ICF). Sur cette base, les conditions des équations (4 et 5) combinées permettent d'estimer les coefficients du modèle. La forme structurelle du modèle à effets fixes en panel simple se présente de la manière suivante :

$$icf_{it} = \beta_0 + \beta_i + \delta_t + b_1 pafm_{it} + b_2 ifes_{it} + b_3 iig_{it} + b_4 pfpa_{it} + b_5 ispo_{it} + b_6 qreg_{it} + b_7 ieg_{it} + b_8 inf l_{it} + b_9 ouv_{it} + \varepsilon_{it} \quad (6)$$

Dans le modèle défini précédemment, pour chaque pays à l'instant t, icf_{it} désigne l'indice de la condition féminine, $pafm_{it}$ la population active féminine, $ifes_{it}$ l'inscription des filles au secondaire, iig_{it} l'indice d'inégalités de genre, $pfpa_{it}$ la participation des femmes parlementaires, $ispo_{it}$ l'indice de stabilité politique, $qreg_{it}$ la qualité de réglementation, ieg_{it} l'indice d'efficacité de gouvernance, $inf l_{it}$ l'inflation, ouv_{it} l'ouverture commerciale, ε_{it} le terme d'erreur.

3.2.2. Données et Sources

Les données sont annuelles et couvrent la période 2001 – 2015 soit une période de quinze (15) ans ; la zone de l'étude s'étend aux sept (07) pays de l'UEMOA à l'exception de la Guinée Bissau ; l'extraction de ce pays de la zone d'étude s'explique par les difficultés inhérentes à l'obtention de certaines données. Les données de cette étude sont résumées dans le tableau 1.

Tableau 1 : Données et Sources

Variables	Intitulé	Sources
Icf	Indice condition féminine	PNUD
Pafm	Population active féminine	WDI-Banque Mondiale
Ifes	Inscription filles au secondaire	WDI-Banque Mondiale & UNESCO
Iig	Indice d'inégalités de genre	UNESCO PNUD
Pfpa	Participation fem parlementaires	WDI & Union Interparlementaire
Ispo	Indice stabilité politique	Transparency International
Qreg	Qualité réglementation	Transparency International
Ieg	Indice d'efficacité gouvernance	Transparency International
Inf	Inflation	DSES Banque Africaine Développt
Ouv	Ouverture commerciale	DSES Banque Africaine Développt

Source : l'auteur à partir des données de WDI, PNUD, BAD, UI et TI

Tableau 2 : Statistiques Descriptives

Variables	Symboles	Mean	Std. Err	Min	Max
Indice condition féminine	Icf	0,6573238	0,008519	0,64042	0,6742
Population active féminine	Pafm	42,25152	0,664680	40,9334	43,5696
Inscription filles au secondaire	Ifes	26,78904	1,25423	24,3018	29,2762
Indice d'inégalités de genre	Iig	0,6516381	0,004921	0,6418	0,6613
Participation fem parlementaire	Pfpa	12,71429	0,732408	11,2618	14,1666
Indice stabilité politique	Ispo	-0,448128	0,069575	-0,5860	-0,3101
Qualité réglementation	Qreg	-0,486865	0,024460	-0,5353	-0,4383
Indice d'efficacité gouvernance	Ieg	-0,775007	0,035591	-0,8455	-0,7044
Inflation	Infl	-0,044012	0,300584	-0,64008	0,55205
Ouverture commerciale	Ouv	0,641604	0,019842	0,6022573	0,6809

Source : Estimation de l'auteur à partir des données de WDI, PNUD, BAD, UI et TI

Il ressort de l'analyse du tableau que les variables comme l'indice de la condition féminine, l'indice d'inégalités de genre, l'indice de stabilité politique, la qualité de la réglementation, l'indice d'efficacité de la gouvernance et l'ouverture commerciale ont des écarts-type faibles. Il en va de même pour l'ensemble des autres variables à l'exception de la variable de l'inscription des filles au secondaire dont le niveau maximal est de 29,27% contre 24,3%. De façon globale, l'ensemble des variables n'est pas assez dispersé entre les pays, ce qui justifie le panel. En d'autres termes les pays de la zone UEMOA présentent donc une structure plus ou moins homogène sur l'ensemble des variables du modèle.

4. Résultats Empiriques et Interprétations

4.1. Quelques tests économétriques

Tableau 3 : Test préliminaires utiles

Tests utiles	p-value	Règles de décisions
Homogénéité totale	0,000	Prob < 5%, la structure du panel est bonne
Test de Fisher	0,0045	Prob < 5%, présence d'effets fixes
Test de Breusch Pagan	1,000	Prob > 5%, acceptation de H_0 ou absence effets aléatoires
Test de Hausman	0,0073	Prob < 5%, acceptation de H_1 présence effets fixes

Source : l'auteur à partir de STATA 14

Les résultats des tests économétriques ci-dessus montrent à la fois une bonne structure du panel et que nous sommes en présence d'un modèle à effets fixes.

Tableau 4 : Résultats du test d'hypothèse d'indépendance interindividuelle

Variables	CD-test	P-value	Corr	Abs(corr)
Ols_res	-2,83	0,005	-0,160	0,300

Source : l'auteur à partir de STATA 14

Sous l'hypothèse nulle, $CD \sim N(0,1)$

Les résultats du test d'indépendance interindividuelle présentés dans le tableau ci-dessus permettent de conclure la présence de dépendance pour l'ensemble des variables du panel car la p-value de statistiques de tests relatifs à ces variables est inférieure à 5%. Dans ce cas, nous

ne pouvons donc accepter l'hypothèse nulle du test de dépendance de Pesaran qui est l'indépendance entre les pays étudiés. Ceci nous conduit donc à l'utilisation de tests de stationnarité de deuxième génération pour l'analyse de la stationnarité des variables étudiées.

Tableau 5 : Résultats du test de Racine Unitaire de Pesaran (2007)

Variables	Niveau	Différence première	Décision
<i>Icf</i>	-2,479**	-----	I(0)
<i>Pafm</i>	-1,627	-3,206***	I(1)
<i>Ifes</i>	-1,113	-3,235***	I(2)
<i>Iig</i>	-1,743	-2,63**	I(1)
<i>Pfpa</i>	-2,944***	-----	I(0)
<i>Ispo</i>	-1,849	-4,322***	I(1)
<i>Qreg</i>	-3,218***	-----	I(0)
<i>Ieg</i>	-1,216	-3,705***	I(1)
<i>Infl</i>	-2,467**	-----	I(0)
<i>Ouv</i>	-1,988	-3,734***	I(1)

H0 (Non-stationnarité homogène) : $b_i = 0$ pour tout i ; NB : , , représentent respectivement la significativité au seuil de 10%, 5% et 1%. t-student en niveau 10% = -2,22 ; 5% = -2,37 ; 1% = -2,66 / 10%, 5% et 1%. t-student en différence première 10% = -2,22 ; 5% = -2,37 ; 1% = -2,66⁶

Source : calculs à partir des données

Les résultats du test de racine unitaire de CIPS de Pesaran (2007) révèlent que la majorité des variables sont stationnaires en différence première sauf l'indice de la condition féminine, la participation des femmes parlementaires, la qualité de la réglementation et l'inflation.

Puisque toutes les variables ne sont pas stationnaires en niveau, on envisage l'étude de la cointégration des variables. Ce test prendra en compte l'homogénéité du terme autorégressif sur la dimension intra, ainsi que la présence d'hétérogénéité entre les individus concernant la dimension inter.

⁶ P-value du t-student

Tableau 6 : Test économétriques importants

Tests utiles	p-value	Règles de décisions
Hétéroscédasticité intra-individus	0,1426	Prob > 5%, homoscedasticité des erreurs
Corrélation inter-individus	0,2498	Prob > 5%, absence de corrélation
Autocorrélation	0,0138	Prob < 5%, présence d'autocorrélation

Source : l'auteur à partir de STATA 14

L'analyse des résultats des différents tests économétriques effectués ci-dessus en l'occurrence d'hétéroscédasticité intra-individus, de corrélation inter-individus et d'autocorrélation montrent d'abord que les erreurs sont homoscedastiques. D'où il n'est plus important de faire le test d'hétéroscédasticité inter-individus ; ensuite il y a une absence de corrélation et enfin une présence d'autocorrélation qui sera corrigée dans la suite de l'étude.

4.2.Principaux résultats de l'estimation

Tableau 7 : Déterminants de l'Autonomisation des Femmes dans l'UEMOA

Variables indicatrices de l'autonomisation des femmes et de gouvernance	Symboles	Coefficient	P-value
Population active féminine	Pafm	0.00112	0.605
Inscription des filles à l'école secondaire	Ifes	0.00334***	0.000
Indice d'inégalités de genre	Iig	-0.0181	0.960
Participation des femmes parlementaires	Pfpa	0.00407**	0.011
Indice de stabilité politique	Ispo	-0.0169	0.120
Qualité de la réglementation	Qreg	-0.122***	0.002
Indice d'efficacité de gouvernance	Ieg	0.0908***	0.001
Inflation	Infl	-0.00306*	0.099
Ouverture commerciale	Ouv	0.0397	0.409
Constant		0.460	0.167
Observations			105
Number of codepays			7

Robust standard errors in parentheses *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1

Source : L'auteur à partir de STATA 14

4.3. Interprétation des résultats de l'estimation

Comme on le constate dans le tableau des résultats, il existe une relation positive et non significative entre la population active féminine et l'indice de la condition féminine. En effet, lorsque la population active féminine augmente de 1%, la condition féminine s'améliore de 0,11%. Ce résultat est en conformité avec celui de Jim Salée (2000) qui montre un effet positif de la population active féminine sur le bien-être de la femme. En réalité les revenus émanant de l'exercice d'activité (travail) des femmes contribuent à la couverture des besoins de la femme et par voie de conséquence une amélioration de la condition féminine.

Par ailleurs le coefficient estimé de l'inscription des filles à l'école secondaire est positif et statistiquement significatif au seuil de 1%. Le coefficient de cette variable (0,00334) indique qu'une hausse de 10% de l'inscription des filles à l'école secondaire entraîne également une amélioration de la condition féminine de 3,34%. Cela revient à dire que l'inscription des filles à l'école secondaire a un impact positif sur la condition féminine. Dans les pays de l'UEMOA, l'inscription des filles à l'école secondaire est un élément de l'autonomisation des femmes voire la condition féminine. Ce résultat confirme alors celui de Klassen (2010) selon lequel l'investissement dans le capital humain est déterminant dans l'autonomisation des femmes.

A contrario, on observe un lien négatif entre l'indice d'inégalités de genre et la condition féminine. Toutefois cette variable n'est pas significative. Ce résultat est plausible dans la mesure où les statistiques mondiales montrent que les pays perdent en moyenne un demi-point de croissance chaque année à cause des disparités de traitement entre les hommes et les femmes.

De même, les résultats montrent que la participation des femmes parlementaires a un effet positif et significatif sur la condition féminine. En d'autres termes, lorsque la participation des femmes parlementaires connaît une tendance haussière de 1%, la condition féminine s'améliore de 0,4%. D'où la représentativité des femmes au parlement impacte l'indice de la condition féminine par l'entremise de leurs réelles contributions à la prise de décisions. Et même les femmes sont plus enclines à peser de leur poids dans les instances décisionnelles aux fins de faire des propositions allant dans le sens de l'amélioration de leurs conditions en général.

Concernant les variables de gouvernance, nous observons un effet négatif de l'indice de stabilité politique sur la condition féminine. Il en est de même pour la qualité de réglementation qui agit négativement sur l'indice de la condition féminine. La variable qualité de réglementation est significative au seuil de 1%. En effet, il convient de préciser que la plupart des pays de la zone UEMOA sont exposés à des crises politiques, ce qui compromettrait la mise en place de politiques de promotion de genre et d'autonomisation des femmes volontaristes. Mais à long terme, une réelle stabilité politique inhérente à une mise en place de fondements démocratiques pourrait booster le déroulement de ces politiques et par voie de conséquence impacter sur la condition féminine en général.

Aussi, faut-il souligner que l'effet négatif de la qualité de réglementation pourrait s'expliquer par un manque de sensibilisation des populations sur des sujets cruciaux. Tout cela met en mal l'application de certaines dispositions réglementaires dans les pays de la zone UEMOA. C'est le cas des difficultés constatées dans l'application des textes du programme d'action de Beijing en 1995 concernant le quota de 30% dédié aux femmes en matière de

représentativité à certains postes décisionnels. Quant à la variable d'efficacité de gouvernance, il y a une relation positive et significative au seuil de 1% entre celle-ci et l'indice de la condition féminine. Le coefficient estimé de cette variable (0,0908) montre qu'une hausse de 1% de l'indice d'efficacité de gouvernance permet une amélioration de la condition féminine dans l'UEMOA en raison de 9%. Ce résultat s'expliquerait par le fait que l'ensemble des pays de la zone UEMOA font des efforts en matière de politiques de moralisation de la vie publique.

Aussi les résultats montrent-ils une relation négative et significative entre l'inflation et la condition féminine au seuil de 10%. En effet, une augmentation des prix de façon généralisée sur le marché de l'UEMOA amenuiserait le pouvoir d'achat en général et des femmes spécifiquement. Cependant une maîtrise du taux d'inflation à moyen terme pourrait contribuer à la minimisation des dépenses des femmes en créant une marge financière importante pour couvrir d'autres besoins.

De même, l'ouverture commerciale est, comme présumé, reliée positivement à l'indice de la condition féminine. L'effet de l'ouverture semble favorable aux femmes en matière d'exercice d'activité. La valeur de son coefficient (0,0397) suggère qu'une hausse de 1% de cette variable induit une amélioration de 3,97% de la condition féminine. En somme l'ouverture commerciale dans l'UEMOA facilite les activités des populations en général et des femmes de façon spécifique dans ladite zone. Ce qui contribuerait à l'augmentation de leurs revenus et par voie de conséquence une amélioration de leurs conditions de vie.

4.4. Vérification de la robustesse des résultats de l'estimation

Les résultats du test de stationnarité ci-dessus montrent qu'au moins une variable n'est pas stationnaire en niveau. D'où l'utilité de faire un test de cointégration soit de Pedroni ou de Kao. Vu le nombre de variables d'études supérieures à sept (07), le test de KAO est donc nécessaire même si la taille excède dix (10).

4.4.1. Test de cointégration de KAO

Tableau 8 : Test de cointégration de KAO

Tests	Statistic	p-value
Modified Dickey-Fuller t	-3.3325	0.0004
Dickey-Fuller t	-3.1847	0.0007
Augmented Dickey-Fuller t	-2.6309	0.0043
Unadjusted modified Dickey-Fuller t	-5.3339	0.0000
Unadjusted Dickey-Fuller t	-3.8102	0.0001

Source : l'auteur à partir de STATA 15

A l'analyse des résultats du test de cointégration de KAO, il convient de préciser que parmi les cinq (05) statistiques il y a quatre (04) qui révèlent une significativité au seuil de 1% et un seul test dont la significativité est de 5%. Sur la base de ces résultats, il apparaît nécessaire de faire une seconde estimation à l'aide de la méthode Fully Modified Least Square Ols (FMOLS) pour confirmer la robustesse des premiers résultats du panel statique.

4.4.2. Résultats

Tableau 9 : Déterminants de l'Autonomisation des Femmes dans l'UEMOA à l'aide de la méthode FMOLS

Variables	Symbole	Coefficient	Prob.
Population Active Féminine	PAFM	0.015378**	0.0361
Inscription des Filles à l'Ecole Secondaire	IFES	0.004780***	0.0013
Indice d'Inégalités de Genre	IIG	0.572742	0.1279
Participation des Femmes Parlementaires	PFPA	-0.003005	0.3862
Indice de Stabilité Politique	ISPO	-0.022445**	0.0332
Qualité de la Réglementation	QREG	-0.132878***	0.0000
Indice d'Efficacité de la Gouvernance	IEG	0.040888	0.1485
Inflation	INFL	-0.018880***	0.0000
Ouverture Commerciale	OUV	-0.506101***	0.0000

Robust standard errors in parentheses *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1

Source : l'auteur à partir d'Eviews 10

A l'analyse des résultats des deux estimations à l'aide des méthodes MCG et FMOLS, il apparaît que les variables population active féminine et l'inscription des filles à l'école secondaire ont des effets positifs et significatifs sur l'indice de la condition féminine.

Avec l'utilisation de la méthode des moindres carrés ordinaires modifié, les résultats montrent une relation positive et cette fois-ci significative au seuil de 5% entre la population

active féminine et l'indice de la condition féminine. En effet, lorsque la population active féminine augmente de 1%, la condition féminine s'améliore de 1,53%.

De même le coefficient estimé de l'inscription des filles à l'école secondaire est positif et statistiquement significatif au seuil de 1%. Le coefficient de cette variable (0,004780) indique qu'une hausse de 10% de l'inscription des filles à l'école secondaire entraîne également une amélioration de la condition féminine de 4,78%. Quant aux variables de l'indice d'inégalités de genre et de la participation des femmes parlementaires, il n'existe pas de relations significatives entre celles-ci et l'indice de la condition féminine. L'effet négatif de la participation des femmes parlementaires sur la condition féminine pourrait s'expliquer par le nombre insuffisant de femmes dans les instances décisionnelles, ce qui amenuiserait la probabilité de toutes politiques de promotion de l'autonomisation des femmes.

La qualité de la réglementation et l'indice de la stabilité politique agissent négativement et significativement aux seuils de 1% et 5% sur la condition féminine. La variable de l'indice d'efficacité de la gouvernance a un effet positif et non significatif sur l'indice de la condition féminine. Cela s'expliquerait par le fait que l'amélioration de la gouvernance constitue le cheval de bataille des gouvernants de la sous-région. Aussi l'inflation et l'ouverture commerciale agissent-elles négativement et significativement au seuil de 1% sur la condition féminine.

De ces deux résultats d'estimation, il convient de souligner que la population active féminine et l'inscription des filles à l'école secondaire constituent les principales variables influençant l'autonomisation des femmes dans l'UEMOA. Également la participation des femmes parlementaires pourrait influencer l'autonomisation des femmes s'il y a une représentativité importante dans les instances décisionnelles. Aussi une réduction des inégalités de genre influencerait l'autonomisation des femmes dans l'UEMOA.

Conclusion

Cet article a été consacré à l'analyse empirique des déterminants de l'autonomisation des femmes dans l'UEMOA sur la période 2001-2015. Ainsi les résultats de la présente étude montrent que l'autonomisation des femmes captée par l'indice de la condition féminine dans l'UEMOA est influencée de façon significative par l'inscription des filles à l'école secondaire et la participation des femmes parlementaires. Également la population active féminine est déterminante dans l'autonomisation des femmes.

Aussi, des variables comme l'indice d'efficacité de gouvernance et l'ouverture commerciale impactent-ils positivement la condition féminine à l'exception de l'indice

d'inégalités de genre, la stabilité politique, la qualité de réglementation et l'inflation négativement corrélées à l'indice de la condition féminine.

A la lumière de ces résultats, cette étude suggère une réduction des inégalités de genre qui pourrait être déterminante dans l'autonomisation des femmes et par voie de conséquence améliorer le bien-être général dans l'UEMOA et en particulier les conditions féminines.

Toutefois cette étude n'épuise pas toutes les problématiques de ce sujet et ces conclusions restent, de ce fait, partielles et limitées. L'un des outils de recherche utilisés a été les données de panel simple pour la modélisation économétrique. Par conséquent, il serait aisé d'explorer d'autres voies pour l'autonomisation des femmes de façon individuelle dans chaque pays.

BIBLIOGRAPHIE :

Article de revue

1. Abrar-ul-haq, M., Jali, M. R. M., & Islam, G. M. N. (2016). Empowering rural women in Pakistan: empirical evidence from Southern Punjab. *Quality and Quantity*, 51(4), 1777– 1787.
2. Akinboade, O. A. (2005). Les femmes, la pauvreté et le commerce informel en Afrique orientale et australe. *Revue Internationale Des Sciences Sociales*, 2(184), 277–300.
3. Boulianne, M. (2006). Isabelle Guérin, Femmes et économie solidaire. *Anthropologie et Sociétés*, 30(2), 265. <https://doi.org/10.7202/014137ar> Boutin, G. (1997).
4. Duflo, E. (2012). Women Empowerment and Economic Development. *Journal of Economic Literature*, 50(4), 1051–1079. <https://doi.org/10.1257/jel.50.4.1051>
5. J., & Fabric, M. S. (2013). Improving data concerning women's empowerment in subSaharan Africa. *TT - Studies In Family Planning*, 44(3), 319–344.
6. Kabeer, N. (2005a). Gender equality and women's empowerment: A critical analysis of the third Millennium Development Goal. *Gender and Development*, 13(1), 13–24.
7. Kabeer, N. (2005b). Gender Equality and Women'S Empowerment in India, 13(1), 13–24.
8. Kao, C., and Chiang, M.-H, « On the Estimation and Inference of a Cointegrated Regression in Panel Data », *Advances in Econometrics* 15 (2001), 179–222.
9. Kaoutoing, S., Maï Django Wambé, T., & Hourenatou. (2017a). La croissance de Micro et Très Petites Entreprises féminines au Cameroun : une analyse par les modes de financement. *Management & Avenir*, 91(1), 65.
10. Klasen, S. and Lamanna F. (2009), « The Impact of Gender Inequality in Education and Employment on Economic Growth : New Evidence for a Panel of Countries », *Feminist Economics*, 15(3): 91-132.

11. Malhotra, A., & Schuler, S. R. (2002). Women's empowerment as a variable in International Development. World Bank.org, 71–88. <https://doi.org/10.1596/0-8213-6057-4>
12. M. (1990). L'autonomie des femmes : quelques réflexions-bilan sur un objectif. Santé Mentale Au Québec, 15(1), 120–133. <https://doi.org/10.7202/031545ar> de Troy, C. (1987).
13. Ndiaye, P., Leye, M., & Ndiaye, D. (2016). Violences physiques faites aux femmes : bilan décennal au tribunal régional Tambacounda, Sénégal. Revue d'Épidémiologie et de Santé Publique, 64, S217. <https://doi.org/10.1016/j.respe.2016.06.196>
14. Revue Canadienne Des Études Africaines, 40(3), 401–425.
15. Revue Internationale Des Sciences Sociales, 184(2), 423–449.
16. Sallee J. (2000), « Applications of Gender and Development: An Econometric Analysis of Women's Autonomy and Fertility Behavior».
17. Wang Xing (1995). « L'adoption de la déclaration de Beijing », in, Beijing Information n°42, 42 pp.

Livres

18. Cauberg, L. (2007). L'approche de l' empowerment des femmes: un guide méthodologique. T (Vol. 7). Bruxelles : Groupe de travail: "Genre et Indicateurs" de la commission Femmes et Développement.
19. Devers, M. (2014). Rapport sur les bonnes pratiques en matière d'éducation des filles et des femmes en Afrique de l'ouest. Retrieved from [http://www.ungei.org/Rapport_final_30_septembre_2014\(2\).pdf](http://www.ungei.org/Rapport_final_30_septembre_2014(2).pdf) Dia.
20. Moghadam, V. M. (2007). Féminisme, réforme législative et autonomisation des femmes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord: l'articulation entre recherche, militantisme et politique.
21. Moghadam, V. M., & Senftova, L. (2005). Mesurer l'autonomisation des femmes : participation 100 et droits dans les domaines civil, politique, social, économique et culturel.

Thèse

22. Kouakou, K. (2006). « Insertion professionnelle des jeunes urbains et politique active d'emploi en Côte d'Ivoire », Thèse de doctorat, Université Félix Houphouët Boigny, RCI